DÉPLOYER VOTRE PLAN DE PRÉVENTION DES RPS

Engager votre démarche de prévention et disposer des outils pour la faire vivre

1 JOUR, 7 HEURES

RESSOURCES HUMAINES | CODE : GRH24

Objectifs de la formation

Connaître le cadre législatif et réglementaire de la prévention des risques psychosociaux en collectivité

Disposer d'une feuille de route et d'outils pour intervenir concrètement dans la mise en place du dispositif de prévention

Parmi nos formateurs

- **ROBERT Xavier**
  Consultant, Formateur,

Public concernés

- Directeur(trice) des Ressources Humaines ; Responsable des Ressources Humaines ; Préventeur ; Tout agent acteur de la mise en place du dispositif de prévention des RPS

Critères d'admission

- aucun prérequis n'est nécessaire

Prérequis

- Aucun prérequis n'est nécessaire

Tarifs

- Promo d'été -10% : Communes <20.000 hab. - Sessions en virtuel : 625,50 €HT
- Promo d'été -10% : Communes <20.000 hab. - Sessions Paris : 684,00 €HT
- Promo d'été -10% : Communes >20.000 hab. - Sessions en virtuel : 805,50 €HT
- Promo d'été -10% : Communes >20.000 hab. - Sessions Paris : 864,00 €HT
- Communes < 20 000 habitants (ou élus) : Tarif Classe virtuelle : 695,00 €HT
- Communes < 20 000 habitants (ou élus) : Tarif Présentiel : 760,00 €HT
- Communes > 20 000 habitants (ou autres établissements) : Tarif Classe virtuelle : 895,00 €HT
- Communes > 20 000 habitants (ou autres établissements) : Tarif Présentiel : 960,00 €HT

Retour sur le contexte des Plans de prévention des Risques Psychosociaux (PPRS)

- Appréhender la définition des RPS et décrypter la réglementation en vigueur
- Saisir les enjeux de la prévention des RPS au niveau de la collectivité : santé des agents, fonctionnement des services, responsabilité des acteurs...

Comment prévenir l'apparition des RPS

- Appréhender le rôle des différents acteurs internes et externes à la collectivité et leurs points de vigilance

- Prendre en compte l'importance du dialogue social
- Mettre en place une démarche projet : pilotage, moyens nécessaires, calendrier prévisionnel, indicateurs

Etablir le diagnostic des facteurs de risques

- Connaître les principales dimensions d'analyse à prendre en compte : exigence du travail, exigence émotionnelle, autonomie, reconnaissance et rapports sociaux, conflits de valeurs, insécurité socio-économique, etc.
- Mettre en place des indicateurs pertinents de fonctionnement et de santé au travail : indicateurs obligatoires et ad hoc, modalités de calcul, suivi dans le temps
- Répertorier les types d'investigation et savoir les articuler: questionnaire, entretien individuel ou de groupe, échanges de pratiques, observation sur sites, etc.
- Comment assurer la transcription dans le Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels (DUERP)

Elaborer un plan d'actions

- Cas pratique avec mise en situation : quels sont les trois niveaux de prévention
- Effectuer le choix des actions de prévention : quelle méthode privilégier
- Savoir accompagner la démarche : enjeux et méthodologie
- Assurer le suivi et l'évaluation du Plan de Prévention des RPS : mesurer les effets des actions en place, mettre en place un système de veille

Dates

Classe virtuelle	Paris
17/11/2025	17/11/2025

Modalités pédagogiques, d'évaluation et techniques

- **Modalités pédagogiques:**

Pour les formations synchrones-présentiel ou classes virtuelles (formations à distance, en direct), les stages sont limités, dans la mesure du possible, à une douzaine de participants, et cherchent à respecter un équilibre entre théorie et pratique. Chaque fois que cela est possible et pertinent, des études de cas, des mises en pratique ou en situation, des exercices sont proposées aux stagiaires, permettant ainsi de valider les acquis au cours de la formation. Les stagiaires peuvent interagir avec le formateur ou les autres participants tout au long de la formation, y compris sur les classes virtuelles durant lesquelles le formateur, comme en présentiel peut distribuer des documents tout au long de la formation via la plateforme. Un questionnaire préalable dit 'questionnaire pédagogique' est envoyé aux participants pour recueillir leurs besoins et attentes spécifiques. Il est transmis aux intervenant(e)s avant la formation, leur permettant de s'adapter aux publics. Pour les formations en E-learning (formations à distance, asynchrones), le stagiaire peut suivre la formation à son rythme, quand il le souhaite. L'expérience alterne des vidéos de contenu et des activités pédagogiques de type quizz permettant de tester et de valider ses acquis tout au long du parcours. Des fiches mémos reprenant l'essentiel de la formation sont téléchargeables. La présence d'un forum de discussion permet un accompagnement pédagogique personnalisé. Un quizz de validation des acquis clôture chaque parcours. Enfin, le blended-learning est un parcours alternant présentiel, classes virtuelles et/ou e-learning.

- **Modalités d'évaluation:**

Toute formation se clôture par une évaluation à chaud de la satisfaction du stagiaire sur le déroulement, l'organisation et les activités pédagogiques de la formation. Les intervenant(e)s évaluent également la session. La validation des acquis se fait en contrôle continu tout au long des parcours, via les exercices proposés. Sur certaines formations, une validation formelle des acquis peut se faire via un examen ou un QCM en fin de parcours. Une auto-évaluation des acquis pré et post formation est effectuée en ligne afin de permettre à chaque participant de mesurer sa progression à l'issue de la formation. Une évaluation à froid systématique sera effectuée à 6 mois et 12 mois pour s'assurer de l'ancrage des acquis et du transfert de compétences en situation professionnelle, soit par téléphone soit par questionnaire en ligne.

- **Modalités techniques FOAD:**

Les parcours sont accessibles depuis un simple lien web, envoyé par Email aux stagiaires. L'accès au module de E-learning se fait via la plateforme 360Learning. La durée d'accès au module se déclenche à partir de la réception de l'invitation de connexion. L'accès aux classes virtuelles se fait via la plateforme Teams. Le(a) stagiaire reçoit une invitation en amont de la session lui permettant de se connecter via un lien. Pour une bonne utilisation des fonctionnalités multimédia, vous devez disposer d'un poste informatique équipé d'une carte son et d'un dispositif vous permettant d'écouter du son (enceintes ou casque). En ce qui concerne la classe virtuelle, d'un microphone (éventuellement intégré au casque audio ou à la webcam), et éventuellement d'une webcam qui permettra aux autres participants et au formateur de vous voir. En cas de difficulté technique, le(a) stagiaire pourra contacter la hotline au 01 70 72 25 81, entre 9h et 17h ou par mail au logistiqueformations@infopro-digital.com et la prise en compte de la demande se fera dans les 48h.